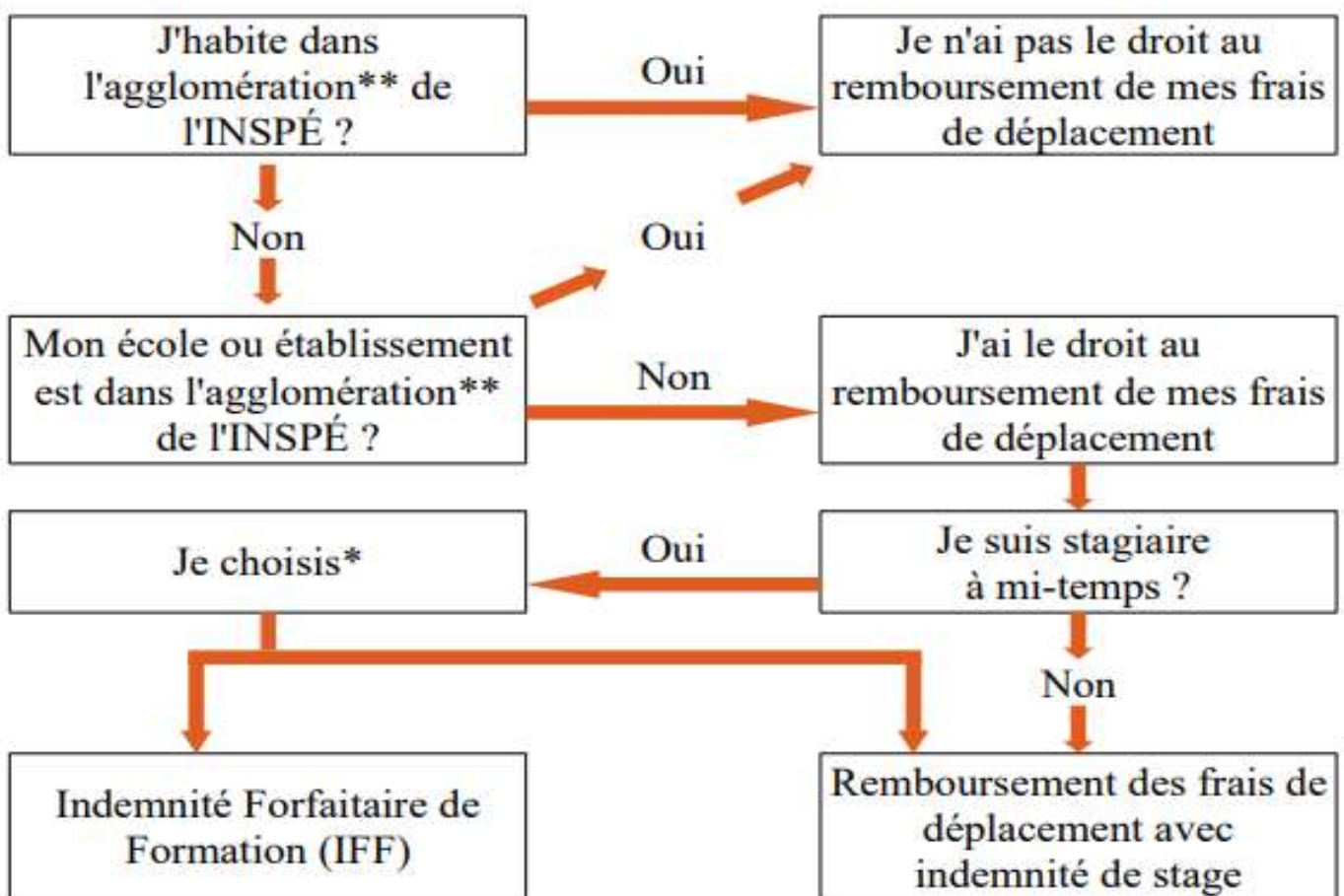




Ai-je droit au remboursement de mes frais de déplacement ?



* L'administration, si je ne fais rien, me verse l'IFF lorsque j'y ai droit. Mais l'indemnité classique peut être plus avantageuse.

→ Pour le savoir :

- 1• Je demande au Sgen-CFDT de faire le calcul pour comparer
- 2• Si je suis adhérent.e, je demande au Sgen-CFDT un modèle de lettre pour demander l'indemnité classique

**agglomération : commune et les communes limitrophes desservies par des moyens de transports publics

<https://sgenplus.cfdt.fr/article/prime-et-indemnite-pour-les-stagiaires/>

<https://sgenplus.cfdt.fr/article/remboursement-des-frais-de-deplacement-pour-les-stagiaires/>